

# Les Jeunes Agriculteurs du Gers débattent des enjeux du renouvellement des générations en agriculture



Jeudi 25 février, les Jeunes Agriculteurs du Gers ont organisé une journée départementale en faveur du renouvellement des générations en agriculture à Saint Mont au coeur des installations des Producteurs Plaimont.

Cette initiative, qui s'inscrit dans un cadre national, avait pour objectif premier de faire prendre conscience aux partenaires agricoles mais surtout aux élus de l'enjeu que représente la transmission des exploitations agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs pour le département.

Christophe LENAERTS, président des Jeunes Agriculteurs du Gers et Bernard BONNET, président des Producteurs Plaimont ont introduit cette matinée d'échanges.

Dans le Gers, 1/4 des chefs d'exploitations agricoles ont plus de 55 ans et la moitié ne sait pas, à l'approche de la retraite, ce qu'il va advenir de leur outil de production. L'enjeu de cette matinée est bien de sensibiliser les cédants et aussi les acteurs économiques de l'intérêt d'installer de jeunes générations sur ces exploitations au lieu qu'elles partent indéfiniment à l'agrandissement des structures voisines.

Les Producteurs Plaimont ont bien compris l'enjeu de ce renouvellement des générations et travaillent à mettre en place des solutions pour faciliter l'installation de jeunes viticulteurs.

Un de premiers outil que la cave a mis en place depuis quelques années mais qui prend tout juste maintenant est la mise en place de baux long terme de 25 ans. En se portant caution morale et financière, la cave permet de rassurer le cédant sur les craintes

le plus répandues : mauvais paiement évités, entretien adéquat des vignes par un suivi technique de la cave, récupération par le bailleur du bien en fin de bail. Ainsi, M. CAPMARTIN a mis en location ses vignes à Loïc LEBRANCHU, ingénieur agronome. Pour Loïc, «25 ans est une durée qui permet de réfléchir à des investissements. Etant donné le prix d'achat des vignes, je n'aurais pas pu m'installer sans cette formule : aucune banque ne m'aurait suivi». M. CAPMARTIN confirme également que «laisser partir sa terre à quelqu'un qu'on connaît et qu'on a choisit c'est un plus... Et c'est une solution intéressante qui permet d'installer un jeune !».

Autre thème, autre solution : avant qu'un jeune s'installe, il faut qu'il est un niveau de formation correct afin de pouvoir répondre aux exigences d'employeurs avant de penser à s'installer. C'est pourquoi, les Producteurs Plaimont ont soutenu le Lycée Agri-Vicole de Risclé dans la mise en place d'un BTS Viticulture-oenologie en alternance depuis 2008.

Enfin, un fort partenariat est également engagé avec la SAFER Gascogne Haut Languedoc dans des projets de portage de foncier. Ces actions permettent de racheter des vignobles «images» comme le Château Saint Go, Bascoues et d'installer de jeunes viticulteurs. Ainsi sur les 170 ha de vignobles images, 12 viticulteurs se sont installés.

Cette matinée s'est conclue par la visite des installations de la cave des Vignerons de Saint Mont et d'un verre de l'amitié offert par les Producteurs Plaimont.